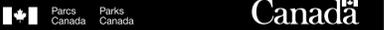


De surprise Corner aux cheminées des Fées / An Wakenicht



## L'hiver, la saison de l'or blanc...

Bienvenue dans le parc national Banff, le tout premier des parcs nationaux du Canada! Que vous soyez à la recherche d'une aventure en famille ou d'une escapade relaxante, le meilleur moyen de découvrir ce vaste paysage de montagne en hiver consiste à sortir au grand air.

Chaussez vos bottes, fartez vos skis, enfleiez une paire de raquettes ou enfourchez un vélo à pneus surdimensionnés (VPS) pour profiter de nos nombreuses possibilités d'excursions hivernales.



## Comment utiliser ce guide

Vous voulez explorer le parc à pied, à skis, en raquettes ou à vélo à pneus surdimensionnés? Ce guide énumère les sentiers recommandés pour chaque activité.

Avant de partir en excursion, arrêtez-vous à un centre d'accueil de Parcs Canada ou consultez le site [parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff](http://parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff) pour connaître l'état des sentiers et les fermetures.

Quel que soit le sentier choisi, il importe de bien vous préparer, car les conditions peuvent changer rapidement. Des sentiers faciles et modérés peuvent devenir difficiles si le temps se gâte, si la chaussée se glace ou si la visibilité diminue.

### ● FACILE

- Convient à tous les visiteurs, y compris à ceux qui ont une expérience nulle ou très limitée des sentiers.
- Terrain plat ou légèrement ondulé.
- Dénivelé négligeable ou nul.

### ■ MODÉRÉ

- Convient à la plupart des visiteurs qui ont une expérience de base des sentiers.
- Terrain légèrement ondulé présentant de courts tronçons escarpés.
- Dénivelé modéré

Les sentiers du parc sont polyvalents, ce qui signifie que vous pourriez y rencontrer des cyclistes au cours d'une randonnée à pied ou des skieurs au cours d'une excursion en raquettes.

## Soyez prévoyant et préparez-vous en conséquence

### Sécurité en hiver

Vous êtes responsable de votre sécurité. Les activités récréatives en plein air comportent toujours des risques. Même de courtes excursions à partir de la ville de Banff peuvent avoir de graves conséquences.

- Demandez conseil au personnel d'un centre d'accueil de Parcs Canada pour planifier vos excursions.
- Consultez le site [parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff](http://parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff) pour obtenir de l'information à jour sur l'état des sentiers, les avertissements et les fermetures.
- Lorsque la chaussée est glacée, les bâtons de randonnée et les crampons peuvent rendre la marche hivernale beaucoup plus sécuritaire et agréable.
- Étudiez les descriptions et les cartes avant de partir et choisissez toujours un sentier convenant au membre le moins expérimenté de votre groupe.
- Dites à quelqu'un où vous allez, quand vous comptez être de retour et qui appeler si vous êtes en retard.
- En hiver, l'état des sentiers et les dangers peuvent changer tout au long de la journée. Consultez les bulletins météorologiques et tenez-vous prêt à affronter un changement de conditions météorologiques et des urgences.
- Pendant les mois d'hiver, les dangers sont variés : avalanches, désorientation, glace mince, hypothermie et engelures.
- De novembre à mars, assurez-vous que votre véhicule est bien préparé pour l'hiver. Nous vous recommandons des pneus d'hiver, des vêtements adéquats et une trousse d'urgence. Consultez le site [511.alberta.ca](http://511.alberta.ca) pour connaître les conditions routières.

### Risque d'avalanche

La saison des avalanches s'étend de novembre à juin. En montagne, même une courte promenade peut vous mener en terrain avalancheux. Dans ce guide, les sentiers qui présentent des dangers connus sont indiqués par un symbole d'avalanche. Si vous vous éloignez des sentiers balisés ou si vous franchissez un panneau annonçant des risques d'avalanche, vous devez présumer que vous êtes au pays des avalanches – votre groupe doit être bien préparé et posséder les connaissances, les compétences et l'équipement appropriés.

Consultez le bulletin d'avalanche le plus récent à un centre d'accueil de Parcs Canada ou sur le site **avalanche.ca** (en anglais seulement, sauf pour les bulletins des parcs nationaux). Pour en savoir plus sur les déplacements dans l'arrière-pays et les consignes à suivre afin de rester en sécurité en montagne, consultez le site [parcssecuritemontagne.ca](http://parcssecuritemontagne.ca).

### Matériel à apporter

- Guide et carte du sentier
- Bouteille ou thermos rempli d'eau
- Nourriture à forte teneur énergétique
- Gaz poivré
- Bâtons de randonnée et crampons à glace
- Trousse de premiers soins et trousse de réparation
- Couverture d'urgence légère, bougie et briquet ou allumettes à l'épreuve de l'eau
- Lampe frontale ou lampe de poche avec piles de rechange
- Tuque ou chapeau chaud et gants
- Écran solaire et lunettes de soleil
- Chauffe-mains et chauffe-orteils
- Vêtements de rechange qui vous tiendront au chaud en cas d'urgence
- Téléphone cellulaire ou dispositif de communication par satellite
- Casque de protection si vous faites du vélo

Pour en savoir davantage sur le matériel à apporter en excursion en hiver, consultez le site [parcssecuritemontagne.ca](http://parcssecuritemontagne.ca).

### Vélos électriques

Dans le parc national Banff, les vélos électriques de classe 1 (à assistance électrique au pédalage) sont autorisés seulement sur les routes et les sentiers dont la description s'accompagne du symbole du vélo électrique. Les vélos électriques pourvus d'un accélérateur (manette de commande de puissance) sont interdits sur tous les sentiers du parc.

## Service de transport en commun Roam

Les sentiers marqués du symbole de l'autobus sont accessibles par les transports en commun. Le nombre de places sur les supports à vélos est limité sur les autobus. Les skis et les raquettes sont autorisés à bord. Passez prendre un dépliant sur le service de transport en commun Roam à un centre d'accueil de Banff ou consultez le site [roamtransit.com](http://roamtransit.com) (en anglais seulement) pour obtenir des cartes et des détails sur les tarifs et les horaires.



## Chiens

Les chiens sont une source de stress pour la faune. Au même titre que les loups et les coyotes, ils peuvent être perçus comme une menace. Les chiens sans laisse peuvent déclencher des comportements agressifs chez des espèces comme le cougar et le wapiti. Pour prévenir des situations dangereuses pour vous-même, votre chien, la faune et les autres visiteurs, vous devez :

- Tenir votre chien en laisse et en conserver la maîtrise physique en tout temps;
- Ramasser ses crottes et les déposer dans une poubelle.

Les chiens ne sont pas autorisés sur certains sentiers. Lisez la description des sentiers ou consultez le site [parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff](http://parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff) pour en savoir davantage.

## Étiquette des sentiers

Dans le parc national Banff, nous partageons les sentiers :

- La partie tracée du sentier est réservée au ski classique. La voie damée à plat est destinée aux autres usagers.
- Veillez ne faire de la marche et du vélo que sur la neige compactée pour éviter de créer des ornières. Si vos pieds ou vos pneus s'enfoncent à plus de 2,5 cm, la neige est trop molle.
- À la montée, cédez le passage aux skieurs et aux cyclistes qui descendent.
- Si vous tombez, rangez-vous à l'écart de la piste le plus vite possible.
- Pour prendre une pause, rangez-vous sur le côté de la piste afin de laisser la voie libre aux autres.
- Ne laissez aucune trace. Rapportez tout ce que vous apportez.

**Cyclistes : Cédez le passage à tous les usagers.**



**Skieurs : Cédez le passage aux skieurs qui descendent.**

**Raquetteurs et randonneurs : Cédez le passage aux skieurs.**

## Sentiers recommandés pour le ski de fond

### 1 Pistes du mont Tunnel

**8 km de boucles**  
Gain d'altitude nul  
**Point de départ : Entrée du terrain de caravanning du Mont-Tunnel**

Ligne 2

Deux campings fermés pendant la basse saison offrent aux skieurs novices un endroit idéal pour faire l'essai d'un nouveau sport. Obtenez votre dose de conditionnement physique de soirée en parcourant 2,6 km de pistes éclairées dans le terrain de caravanning ou explorez les boucles tranquilles qui traversent la forêt du camping Village 1 (5,4 km). **Les chiens sont interdits sur les pistes de ski.**

### 2 Rivière Spray – Tronçon ouest

**5,6 km aller seulement, depuis le point de départ du tronçon ouest jusqu'au point de la rivière Spray**  
Gain d'altitude de **105 m**, perte d'altitude de **70 m**  
**Point de départ : Point de départ du tronçon ouest du sentier de la Rivière-Spray, derrière le complexe Fairmont Banff Springs**

Ligne 2

Cette piste double avec voie de patinage, l'une des préférées des résidents, ondule dans une vallée de rivière pittoresque. Apportez une collation; il y a une aire de pique-nique près du pont, au bord de la rivière. **Risque d'avalanche :** De 4,5 à 5 km du point de départ, la rivière Spray est exposée aux coulours d'avalanche du mont Sulphur. **Ne vous arrêtez pas dans ce secteur.**

### 3 Ruisseau Healy

**5,5 km aller seulement, depuis le point de départ du sentier du Ruisseau-Healy/Ruisseau-Brewster jusqu'à l'intersection du sentier du Canyon-Sundance**  
Gain d'altitude de **95 m**, perte d'altitude de **100 m**  
**Point de départ du tronçon ouest : Point de départ du sentier du Ruisseau-Healy/Ruisseau-Brewster, sur la route de la station de ski Sunshine Village**  
**Point de départ du tronçon est : Lieu historique national Cave and Basin. Commencez votre excursion sur le sentier Sundance, à l'ouest du bâtiment.**

Ligne 2

Ce sentier boisé situé à proximité de la ville vous donne un avant-goût de l'arrière-pays. Il est tracé lorsque la couche de neige est suffisante. Pour un trajet plus court (aller seulement), faites-vous déposer au point de départ du sentier du Ruisseau-Healy/Ruisseau-Brewster et regagnez la ville à skis ou à vélo. Empruntez le court sentier qui longe l'avenue Cave pour accéder au pont de l'avenue Banff.

### 4a) 4b) Vallée de la Cascade

**4a) 6,3 km aller seulement jusqu'au pont de la rivière Cascade**  
Gain d'altitude de **135 m**, perte d'altitude de **50 m**  
**4a + 4b) 15,1 km aller seulement**  
Gain d'altitude de **250 m**, perte d'altitude de **85 m**  
**Point de départ : Stationnement de l'aire de fréquentation diurne du Lac-Minnewanka**

Ligne 2

Cette piste large débute par une trace double avec voie de patinage jusqu'au pont de la rivière Cascade. Elle est réduite à une seule trace sur un agréable terrain ondulé pour le reste du parcours jusqu'au ruisseau Stoney. Profitez d'une descente amusante au retour. Pour ajouter 2 km (aller-retour) à votre excursion, empruntez la piste menant à Upper Bankhead.



### 5a) 5b) Échangeur Castle Junction

**5a) 3,9 km de pistes**  
Gain d'altitude négligeable  
**5b) 5 km aller seulement**  
Gain d'altitude négligeable  
**Point de départ : Aire de stationnement sur la route menant à l'auberge HI, au sud de l'échangeur Castle Junction**

Ligne 2

Pistes à voie unique interrelées qui sinuent dans une forêt d'épinettes. La piste principale relie l'échangeur Castle Junction au point de départ du sentier du Point-de-Vue-Castle, le long de la promenade de la Vallée-de-la-Bow (route 1A).

### 6 2 24 Ruisseau Goat et rivière Spray

**19 km aller seulement**  
Gain d'altitude de **435 m**, perte d'altitude de **160 m**  
**Point de départ du sentier du Ruisseau-Goat : À 8 km au sud de Canmore, sur la route des Lacs-Spray**  
**Point de départ du sentier de la Rivière-Spray (tronçon ouest) : Aire de stationnement derrière le complexe Fairmont Banff Springs**

Ligne 2

La piste tracée est réservée aux skieurs, tandis que la voie damée sur terrain plat se parcourt à vélo dans les deux sens. La plupart des usagers commencent leur excursion au point de départ du sentier du Ruisseau-Goat, en amont de Canmore, pour pouvoir profiter d'une descente presque soutenue jusqu'à Banff. **Les vélos sont interdits sur le tronçon ouest du sentier de la Rivière-Spray (2) en hiver. Véhicule recommandé. Risque d'avalanche :** De 4,5 à 5 km du point de départ, la rivière Spray est exposée aux coulours d'avalanche du mont Sulphur. **Ne vous arrêtez pas dans ce secteur.**

### 7 Ruisseau Brewster

**11,1 km aller seulement (2,6 km jusqu'à l'intersection du sentier du Ruisseau-Brewster et 8,5 km jusqu'au gîte Sundance Lodge)**  
Gain d'altitude de **315 m**, perte d'altitude de **150 m**  
**Point de départ : Point de départ du sentier du Ruisseau-Healy/ Ruisseau-Brewster, sur la route d'accès à la station de ski Sunshine Village**

Ligne 2

Cette piste vous offre des vues sur la vallée tout en traversant une forêt entrecoupée de clairières. Elle est tracée lorsqu'il y a suffisamment de neige. Les skieurs chevronnés peuvent se rendre jusqu'au gîte Sundance Lodge. **Les pentes sont parfois glacées.**

### 8 Ruisseau Redearth

**10,5 km aller seulement**  
Gain d'altitude de **335 m**  
**Point de départ : Point de départ du sentier du Ruisseau-Redearth**

Ligne 2

La piste monte progressivement dans une forêt de pins tordus latifoliés jusqu'au sentier du Lac-Shadow. Au retour, les derniers kilomètres jusqu'à la route peuvent être exaltants. Redoublez de prudence si la chaussée est glacée. **Risque d'avalanche :** Deux coulours d'avalanche traversent le sentier à 3,3 et à 4,4 km du point de départ du sentier. Sur le tronçon qui s'étend de 6,3 à 8 km, le sentier est exposé aux coulours d'avalanche du mont Copper. **Ne vous arrêtez pas dans ces secteurs.**

## Sentiers recommandés pour la raquette

Les conditions d'enneigement sont les meilleures après une chute de neige.

### 9 Promenade du Mont-Tunnel

**2 km aller seulement**  
Gain d'altitude de **130 m**, perte d'altitude de **135 m**  
**Point de départ : Barrière fermée à l'intersection de la promenade du Mont-Tunnel et de St. Julien Road**

Ligne 2

Cette route, fermée aux véhicules en hiver, offre des vues exceptionnelles sur le mont Cascade. Elle communique avec le sentier qui relie Surprise Corner aux cheminées des Fées (11).

### 10 Lac Johnson

**Boucle de 2,8 km**  
Gain d'altitude négligeable  
**Point de départ : Aire de fréquentation diurne du Lac-Johnson**

Ligne 2

La piste suit la rive du lac et vous donne accès à des vues sur les monts Cascade et Rundie. Cette forêt de douglas verts, d'épinettes et de pins se trouve dans l'écorégion montagnarde, la zone biologique la plus riche du parc national Banff.

### 11 De Surprise Corner aux cheminées des fées

**4,8 km aller seulement**  
Gain d'altitude de **115 m**, perte d'altitude de **90 m**  
**Point de départ : Surprise Corner, à l'extrémité est de la rue Buffalo**

Ligne 2

Cette piste ensoleillée vous permet d'admirer le panorama du belvédère des Cheminées-des-Fées. Essayez de repérer des animaux sauvages et faites attention aux tronçons glacés. Vous pouvez faire une boucle ou regagner la ville par la route du Mont-Tunnel.

### 12 Tronçon supérieur du sentier Stoney

**Boucle de 4,8 km**  
Gain d'altitude de **205 m**  
**Point de départ : Pavillon à l'extrémité sud du stationnement de la station de ski Norquay**

Ligne 2

Cette piste étroite grimpe en forêt jusqu'au point de vue Stoney, d'où vous pouvez admirer le mont Cascade et la vallée de la Bow en contrebas. De là, poursuivez votre route vers le nord et descendez sur un sentier qui serpente en amont du pavillon de la station de ski.

### 13 25a Versant ouest du mont Sulphur

**7,8 km aller seulement**  
Gain d'altitude de **885 m**  
**Point de départ : Lieu historique national Cave and Basin. Commencez votre excursion sur le sentier Sundance, à l'ouest du bâtiment.**

Ligne 2

Suivez le sentier Sundance sur 2,6 km jusqu'à l'intersection, où vous trouverez le sentier du Versant-Ouest-du-Mont-Sulphur qui s'étend vers l'est. De là, les raquetteurs et les randonneurs munis de crampons à glace peuvent grimper de manière soutenue sur cet ancien chemin d'accès à la station météorologique.

### 14 Sources Ink Pots par les prés Moose

**5,6 km aller seulement**  
Gain d'altitude de **340 m**, perte d'altitude de **130 m**  
**Point de départ : Point de départ du sentier du Ruisseau-Johnston, au stationnement des prés Moose**

Ligne 2

Solution de rechange calme au populaire sentier du Canyon-Johnston, ce sentier grimpe dans une forêt dense jusqu'à un pré ouvert où coulent des sources minérales aux couleurs vives.

## Sentiers recommandés pour la marche hivernale

Les sentiers peuvent être glacés en hiver. Nous vous recommandons donc de vous munir de crampons et de bâtons de marche. Les crampons sont conçus de manière à ce que vous puissiez les enfiler par-dessus vos chaussures ou vos bottes. Vous pouvez en acheter au Centre d'accueil de Banff, au 224, avenue Banff, et dans la plupart des boutiques d'accessoires de plein air de Banff.



### 15 Sentier Fenland

**Boucle de 2,1 km**  
Gain d'altitude nul  
**Point de départ : Stationnement du sentier Fenland, à l'ouest de la route du Mont-Norquay. Le point de départ se trouve à 1,5 km (20 minutes de marche) du centre-ville de Banff.**

Ligne 1

Ce sentier d'interprétation traverse une forêt de vieilles épinettes. Excellent pour les jeunes familles. Pour une promenade plus longue depuis Banff, partez du parc Central et suivez la rivière Bow jusqu'au point de départ du sentier Fenland. Dirigez-vous vers l'est, juste au-delà des voies ferrées, sur la route du Mont-Norquay (0,9 km aller seulement).

### 16 Boucle du Marais

**Boucle de 2,8 km**  
Gain d'altitude négligeable  
**Point de départ : Stationnement du lieu historique national Cave and Basin**

Ligne 1

Ce sentier fait le tour d'un marais, dans la vaste étendue de la vallée de la Bow. Il grouille d'oiseaux en hiver. Il s'agit aussi d'un excellent endroit pour voir des pistes d'animalx.

### 17 Raccourcement Spray

**2 km aller seulement**  
Gain d'altitude négligeable  
**Point de départ : Garez-vous à l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Bow, et franchissez la barrière, puis le pont. Suivez le chemin du terrain de golf sur 350 m jusqu'au pavillon marquant le point de départ du tronçon est du sentier de la Rivière-Spray, à votre droite. Au-delà du pavillon, dirigez-vous vers le sud-ouest et tournez à gauche sur le sentier le plus proche de la rivière Spray.**

Ligne 2

Ce court sentier situé non loin de la ville relie les tronçons est et ouest du sentier de la Rivière-Spray par un joli petit pont. **Si la chaussée est glacée, nous vous recommandons fortement des crampons à glace.**

### 18 Canyon Stewart

**1,5 km aller seulement**  
Gain d'altitude négligeable  
**Point de départ : Aire de fréquentation diurne du Lac-Minnewanka, pavillon au fond de l'aire de pique-nique**

Ligne 2

Explorez la rivière Cascade, qui se jette dans le plus grand lac du parc national Banff. La chaussée peut être très glacée, surtout au printemps.



### 19a) 19b) Canyon Johnston

**19a) 1,2 km aller seulement jusqu'aux chutes inférieures**  
Gain d'altitude de **50 m**  
**19a + 19b) 2,5 km aller seulement jusqu'aux chutes supérieures**  
Gain d'altitude de **120 m**  
**Point de départ : Aire de fréquentation diurne du Canyon-Johnston**

Ligne 2

Pénétrez dans les profondeurs du canyon sur des sentiers larges et des pentes étroites pourvus de mains courantes pour gagner les chutes inférieures ou les spectaculaires chutes supérieures – une voie glacée de 30 m de hauteur. **Le sentier est habituellement très glissant ; il est fortement recommandé de porter des crampons.** Poursuivez votre route sur 3,2 km au-delà des chutes supérieures pour vous rendre aux sources Ink Pots.

### 20 Sommet du mont Tunnel

**2,4 km aller seulement**  
Gain d'altitude de **260 m**  
**Point de départ : Stationnement inférieur de St. Julien Road. Le point de départ se trouve à 1 km (15 minutes de marche) du centre-ville de Banff.**

Ligne 1

Gagnez le sommet d'une montagne au cœur de la ville de Banff pour admirer le panorama spectaculaire de la ville et de la vallée de la Bow. Ce sentier escarpé peut être extrêmement glacé. **Il est fortement recommandé de vous munir de crampons et de bâtons de marche.**

### 21 Mont Sulphur

**5,5 km jusqu'à la station supérieure du téléphérique et 0,5 km jusqu'au pic Sanson**  
Gain d'altitude de **655 m**  
**Point de départ : Stationnement des sources thermales Upper Hot Springs**

Ligne 1

Les lacs qui sillonnent les pentes du mont Sulphur vous permettent de grimper de façon constante jusqu'à un sommet reconnu pour ses panoramas saisissants. De là, parcourez 0,5 km sur le trottoir de bois pour longer une crête qui mène au pic Sanson. Vous y trouverez d'autres panoramas splendides, la station d'étude des rayons cosmiques du Mont-Sulphur (qui est aujourd'hui un lieu historique national) ainsi que l'observatoire météorologique de 1903. **Si la chaussée est glacée, nous vous recommandons fortement des crampons à glace. Risque d'avalanche :** Ce sentier borde des zones avalancheuses dangereuses. Ne vous en écarter pas.

### 22 25a 25b Canyon Sundance

**3,7 km aller seulement et boucle de 2,1 km**  
Gain d'altitude de **155 m**, perte d'altitude de **60 m**  
**Point de départ : Lieu historique national Cave and Basin. Commencez votre excursion sur le sentier Sundance, à l'ouest du bâtiment.**

Ligne 1

Suivez le sentier Sundance pour accéder à cette boucle modérément difficile dans le canyon. **Les bicyclettes ne sont pas autorisées au-delà des supports à vélos. La chaussée peut être glacée; il est fortement recommandé de vous munir de crampons à glace.**

## Sentiers recommandés pour le VPS

Les pneus surdimensionnés élargissent la surface de contact et garantissent un trajet sans heurts sur de la neige dure. Cependant, les épaisses couches de neige fraîche et le temps doux compliquent les déplacements et entraînent la formation d'ornières. Si vos pneus s'enfoncent à plus de 2,5 cm de profondeur, c'est le signe que la neige est trop molle. Revenez quand il fera plus froid. Si la chaussée est glacée, nous vous conseillons des pneus cloutés, qui assurent une meilleure adhérence.

### 23a) 23b) Pistes du mont Tunnel

**23a) 3,4 km de pistes**  
Gain d'altitude nul  
**23b) Boucle de 2,5 km**  
Gain d'altitude négligeable  
**Point de départ : Entrée du terrain de caravanning du Mont-Tunnel**



**Recommandé pour le ski de fond**

- 1** 8 km de boucles nul Gain d'altitude nul
- 2** **Rivière Spray – Tronçon ouest** 5,6 km aller seulement, depuis le point de départ du tronçon ouest, jusqu'au pont de la rivière Spray. Gain d'altitude de 70 m
- 3** **Ruisseaux Healy** 5,6 km aller seulement, depuis le point de départ du sentier du Canyon-Sundance. Ruisseau-Healy/Ruisseau-Brewster jusqu'à l'intersection du sentier du Canyon-Sundance. Gain d'altitude de 100 m
- 4a** **Vallée de la Cascade** 6,9 km aller seulement jusqu'au pont de la rivière Cascade. Gain d'altitude de 135 m, perte d'altitude de 50 m
- 4b** 4,4 + 4,9/ 15,1 km aller seulement. Gain d'altitude de 250 m, perte d'altitude de 95 m
- 5a** **Échangeur-Castle Junction** 50,3/9 km de pistes. Gain d'altitude négligeable
- 5b** 50,5 km aller seulement. Gain d'altitude négligeable
- 6** **Ruisseaux Goat et rivière Spray** 19 km aller seulement. Gain d'altitude de 435 m, perte d'altitude de 160 m
- 7** **Ruisseaux Brewster** 11,1 km aller seulement (2,6 km depuis le point de départ jusqu'à l'intersection du sentier du Ruisseaux-Brewster et 8,5 km jusqu'au gîte Sundance Lodge). Gain d'altitude de 315 m, perte d'altitude de 150 m
- 8** **Ruisseaux Redearth** 10,5 km aller seulement. Gain d'altitude de 335 m

Pour vous renseigner sur les sentiers du secteur de Lake Louise, consultez le Guide des excursions hivernales – Secteur de Lake Louise.



**LÉGENDE**

- Recommandé pour le ski de fond
- Recommandé pour la raquette
- Recommandé pour la randonnée hivernale
- Recommandé pour le vélo à pneus surdimensionnés
- Sentiers de la ville de Banff

- R** Route
- Rt** Route fermée aux véhicules poids-lourds/fermeures
- A** Risque d'avalanche
- ?** Centre d'accueil
- T** Toilettes
- W** Police
- H** Hôpital
- P** Stationnement
- C** Camping
- Cp** Camping de l'arrière-pays
- Af** Aire de fréquentation dîme
- B** Belvédère
- Pt** Pont
- Aj** Abri de pique-nique
- Hb** Hébergement
- Tl** Téléphonique
- S** Station de ski
- St** Sources thermales
- Ar** Arrêt d'autobus Roam
- V** Vélos interdits
- Ch** Chiens interdits

**VOUS N'AVEZ PLUS BESOIN DE DEPLANT? PARLEZ-NOUS DE VOTRE EXCURSION!**  
Envoyez vos commentaires à l'adresse: [pc.banffinfo.pc@canada.ca](mailto:pc.banffinfo.pc@canada.ca)



**Recommandé pour la raquette**

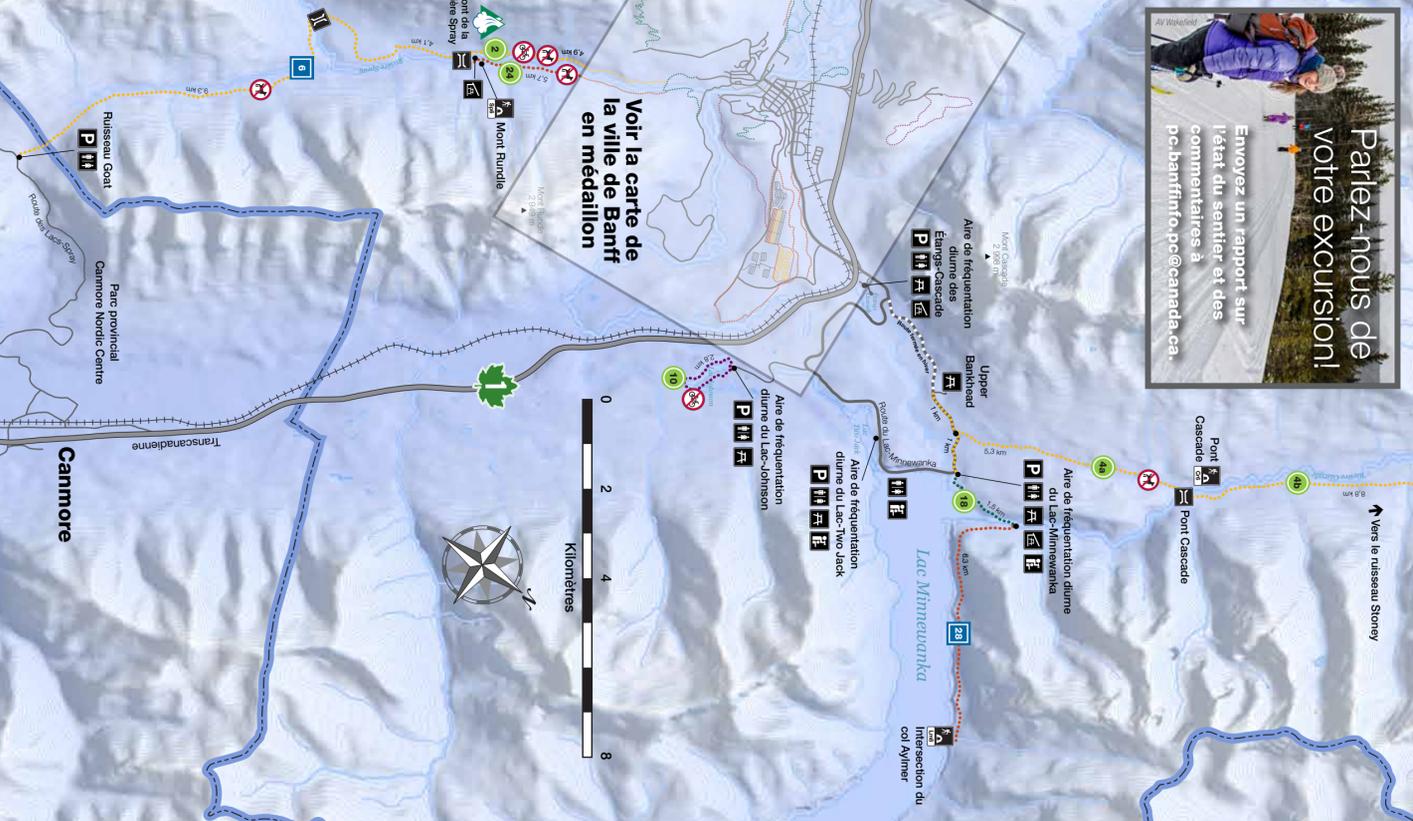
- 9** 2 km aller seulement. Gain d'altitude de 130 m, perte d'altitude de 135 m
- 10** **Lac Johnson** Boucle de 2,8 km. Gain d'altitude négligeable
- 11** **De Surprise Corner aux cheminées des fées** 4,8 km aller seulement. Gain d'altitude de 115 m, perte d'altitude de 90 m
- 12** **Tronçon supérieur du sentier Stoney** Boucle de 4,8 km. Gain d'altitude de 205 m
- 13** **Versant ouest du mont Sulphur** 7,8 km aller seulement. Gain d'altitude de 885 m
- 25a** **Sources Ink Pots par les prés Moose** 5,6 km aller seulement. Gain d'altitude de 340 m, perte d'altitude de 130 m



**Parlez-nous de votre excursion!**  
Envoyez un rapport sur l'état du sentier et des commentaires à [pc.banffinfo.pc@canada.ca](mailto:pc.banffinfo.pc@canada.ca).

Même si les ours hibernent pendant les mois d'hiver, ils peuvent se réveiller en tout temps pour de courtes périodes. Le couguar, le loup et diverses autres espèces sauvages restent actifs tout au long de l'année. Si vous apercevez une bête sauvage, abstenez-vous de vous en approcher. Donnez beaucoup d'espace aux animaux et observez-les de loin avec des jumelles ou un télescopique. Si vous voyez des pistes, évitez de les suivre en direction de l'animal.  
Restez vigilant, faites du bruit, transportez du gaz poivré et sachez vous en servir.  
Consultez le site [parcsanada.gc.ca/faune-banff](http://parcsanada.gc.ca/faune-banff) pour en apprendre davantage sur les mesures à prendre afin de rester en sécurité.  
Si vous voyez ou rencontrez un ours, un couguar, un loup ou un coyote, signalez-le au Service de répartition de Parcs Canada en appelant au 403-762-1470.

**Voir la carte de la ville de Banff en médaillon**



**Recommandé pour la marche hivernale**

- 15** **Sentier Fenland** Boucle de 2,1 km. Gain d'altitude nul
- 16** **Boucle du Marais** Boucle de 2,8 km. Gain d'altitude négligeable
- 17** **Raccordement Spray** 2 km aller seulement. Gain d'altitude négligeable
- 18** **Canyon Stewart** 1,5 km aller seulement. Gain d'altitude négligeable
- 19a** 1,2 km aller seulement jusqu'aux chutes inférieures. Gain d'altitude de 50 m
- 19b** 1,9a + 1,9b/ 2,5 km aller seulement jusqu'aux chutes supérieures. Gain d'altitude de 120 m
- 20** **Sommet du mont Tunnel** 2,4 km aller seulement. Gain d'altitude de 250 m
- 21** **Mont Sulphur** 0,5 km jusqu'au pic Sanson. Gain d'altitude de 655 m
- 22** **Canyon Sundance** 3,7 km aller seulement et boucle de 2,1 km. Gain d'altitude de 155 m, perte d'altitude de 80 m



**Recommandé pour le VPS**

- 23a** 3,4 km de pistes. Gain d'altitude nul
- 23b** Boucle de 2,5 km. Gain d'altitude négligeable
- 24** **Rivière Spray – Tronçon est** 5,7 km aller seulement, depuis le point de départ du tronçon est du sentier de la Rivière-Spray jusqu'au pont de la rivière Spray. Gain d'altitude de 135 m, perte d'altitude de 80 m
- 25a** **Sentier Sundance** 3,7 km aller seulement. Gain d'altitude de 75 m, perte d'altitude de 60 m
- 25b** 3,3 km aller seulement. Gain d'altitude de 65 m, perte d'altitude de 50 m
- 26** **Boucle de la Terrasse-Tunnel** Boucle de 9,7 km. Gain d'altitude de 80 m
- 27** **Lac Minnewanka** 7,8 km aller seulement jusqu'à l'intersection du sentier du Coi-Alymer. Gain d'altitude de 45 m, perte d'altitude de 35 m

**Voir la carte de la ville de Banff en médaillon**

